

La revue de lettres et sciences humaines *Tracés* organise cette année la deuxième édition du « Concours de Sociologie Visuelle ». Ce concours est né, en 2004, de la volonté de mettre en question le statut et l'usage de l'image dans le raisonnement sociologique ; d'apporter une contribution au savoir sociologique et de questionner la sociologie elle-même, ses méthodes et ses objets. Tel est toujours l'objectif général du concours, cette deuxième édition tâchant de se donner de nouveaux moyens pour y répondre. Lors de la précédente édition, les participants étaient appelés à présenter un dispositif image-texte sur le thème « Urbanité(s) ». Le jury, alors présidé par les sociologues Howard Becker et Bruno Latour, avait eu à choisir un lauréat parmi les 300 contributions parvenues du monde entier. Pour cette seconde édition, le thème retenu est « Marge(s) ».

« Marge(s) » pour réinterroger de grandes thématiques sociologiques (stigmatisation, exclusion, désaffiliation...). « Marge(s) » pour questionner les limites de la sociologie affrontée à l'image photographique, c'est-à-dire à une pratique qui lui est connexe. S'il existe évidemment des lectures sociologiques traditionnelles de la notion de « marges », les candidats ont toute liberté pour en explorer de nouvelles dimensions. Dans la continuité de la première édition, le concours est organisé autour d'une unique section : une série de photos (de 3 à 5) accompagnée d'un texte développant une réflexion sociologique (800 signes). Le jury se réunira en octobre 2006 à l'[École Normale Supérieure Lettres et Sciences Humaines de Lyon](#) (ENS-LSH). Une exposition présentera les travaux des concourants à l'automne 2006, à l'ENS-LSH d'abord, puis dans divers lieux partenaires.

*Précisions concernant les dossiers des candidats* : Les dossiers doivent comporter : un bulletin d'inscription rempli, les tirages des photos (argentiques ou numériques) dans un format libre approprié à une exposition (indiquez au dos le titre de la photo et, éventuellement, la partie du texte à laquelle elle renvoie), un CD sur lequel sont gravés les photos sous deux formats (tif et jpeg) pour les photos numériques et le(s) texte(s) (format rtf) correspondant aux clichés. NB : les documents ne seront pas retournés à leurs auteurs. L'objectif du concours étant d'explorer les liens entre photographie et texte dans la réflexion sociologique, le texte d'accompagnement doit développer une réflexion sociologique étroitement liée à la série de photos. Il ne peut-être une simple description des photos. De leur côté, les photos ne peuvent avoir une simple vertu illustrative des textes. Le texte peut être général et traiter de la série dans son ensemble, ou bien à chaque photo peut correspondre une notice dépendante des autres. NB : Il n'est pas forcément utile d'avoir suivi un cursus en sociologie ou en anthropologie, beaucoup de lauréats du concours précédent étaient issus d'écoles des beaux-arts ou de graphisme. Aucune référence théorique n'est impérative : la seule exigence repose sur une analyse précise mêlant texte et image. Les projets peuvent être soumis en français ou en anglais.

*Date limite et adresse de l'organisation* : Les dossiers sont à renvoyer avant le *30 septembre 2006* à l'adresse suivante : Revue Tracés 15 Parvis René Descartes BP 7000 69342 Lyon Cedex 07 France.

Le *jury* se compose de chercheurs en sciences sociales intéressés par la photographie et de photographes professionnels. Le jury se réunira à Lyon, dans les locaux de l'ENS-LSH, au mois d'octobre 2006. La qualité et la cohérence du projet, notamment dans l'articulation entre texte et image, seront les principaux critères d'évaluation.

Les organisateurs prendront contact individuellement avec les lauréats à la fin du mois d'octobre 2006, à l'issue des délibérations du jury. Les photos primées seront d'abord exposées à l'École Normale Supérieure Lettres et Sciences humaines de Lyon, qui parraine cet événement, puis dans divers villes de France sous la forme d'une exposition itinérante. Une exposition en ligne est également prévue. La participation au concours implique que les auteurs autorisent la revue *Tracés* et ses partenaires à utiliser leurs photos dans le cadre d'expositions ou de publications Les candidats s'engagent par avance à renoncer, dans ce cas, à tous droits sur leurs photos.